



Propane et butane

Mesures de protection en cas de fuite
de gaz dans les locaux

Propane et butane: Mesures de protection en cas de fuite de gaz dans les locaux

Fuite de gaz sans incendie



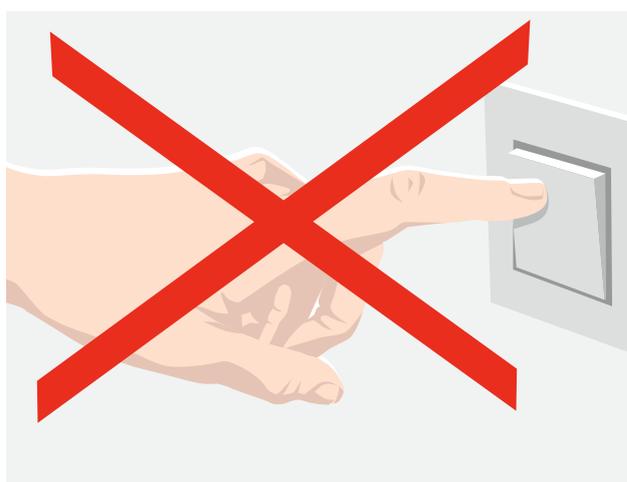
1 Fermer tous les organes d'obturation et ainsi interrompre l'arrivée de gaz.



2 Éloigner du local les bouteilles de gaz non étanches et les mettre en lieu sûr et à l'air libre.

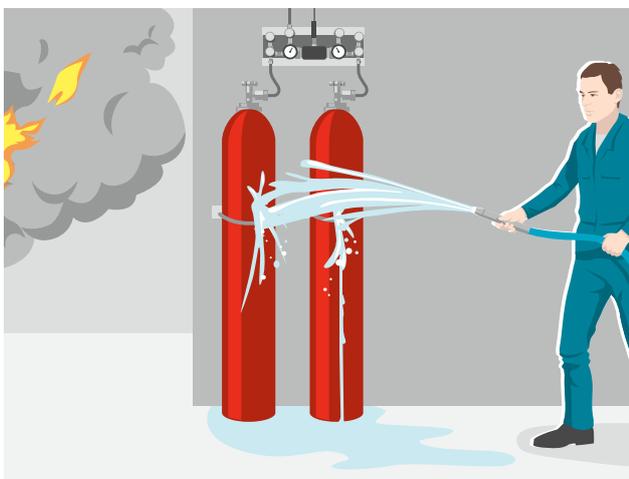


3 Assurer une aération efficace du local (courant d'air).

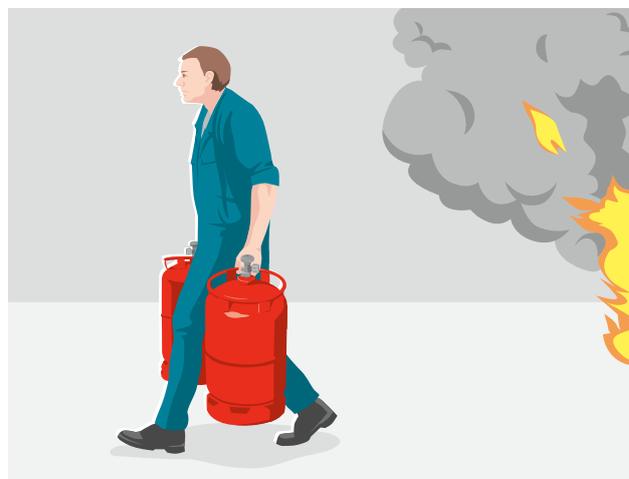


4 Éviter les sources d'allumage de toute nature. Ne manipuler aucun interrupteur, appareil électrique ou autres. Couper le courant en actionnant le disjoncteur principal. Éteindre tout feu nu et ne pas fumer.

Incendie près de gaz liquéfiés



1 Refroidir les installations fixes.



2 Éloigner les bouteilles de gaz de la zone dangereuse ou, en cas d'impossibilité, les refroidir.

- Le propane et le butane sont des gaz liquéfiés invisibles, odorants, facilement inflammables, explosibles et plus denses que l'air.
- Les réservoirs de gaz peuvent éclater lorsqu'ils sont surchauffés.
- En cas d'incendie de gaz liquéfiés, supprimer tout d'abord la fuite de gaz et ensuite éteindre le feu.
- N'éteindre un feu de gaz liquéfié que si des raisons impérieuses l'exigent (p. ex. pour éviter une propagation de l'incendie). Les extincteurs à poudre ABC avec agent pour nids incandescents conviennent à l'extinction des feux de gaz liquéfié.
- On appliquera alors les mêmes mesures que lors de fuites de gaz à l'air libre sans incendie.

Appeler les secours ou demander de l'aide

**Service du feu:
Tél. 118**

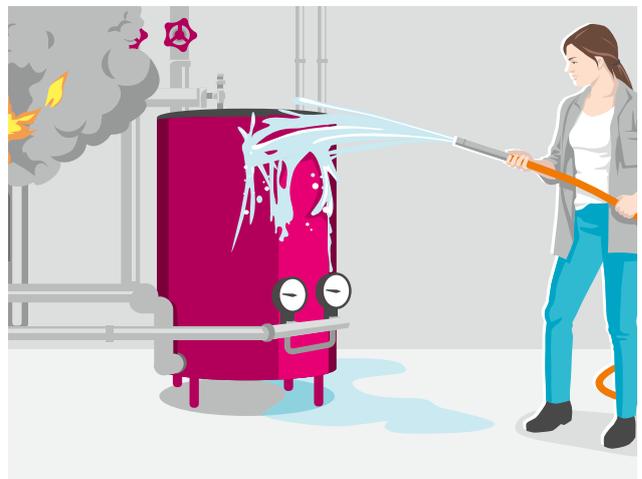
**Fournisseur de gaz ou installateur:
Tél. :**

.....

Fuite de gaz avec incendie



1 Fermer tous les organes d'obturation et interrompre ainsi l'arrivée de gaz.



2 Refroidir les objets menacés par les effets de l'incendie.



3 Mettre les bouteilles en feu, dont les vannes ne peuvent plus être fermées, si possible en lieu sûr et à l'air libre.



4 N'appliquer d'autres mesures que sur l'ordre de spécialistes.

Le modèle Suva Les quatre piliers



La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.



Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.



La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.



La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Suva

Case postale, 6002 Lucerne

Renseignements

Secteur chimie, physique et ergonomie
Case postale, 1001 Lausanne
Tél. 021 310 80 40
service.clientele@suva.ch

Commandes

www.suva.ch/44024.f

Titre

Propane et butane:
Mesures de protection en cas de fuite
de gaz dans les locaux

Reproduction autorisée, sauf à des fins
commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: février 1987

Édition revue et corrigée: juillet 2023

Référence

44024.f (disponible uniquement sous forme de fichier pdf)